



Procès-verbal de l'assemblée générale du 13 novembre 2010 à Saxon

Le président Sandy Monnet ouvre l'assemblée et souhaite aux délégués de la FMVC la plus cordiale des bienvenues à Saxon.

Il excuse Lionel Fontannaz, membre du comité, retenu par un week-end musical à Champlan, Jean-René Roh, membre du comité, retenu professionnellement, MM. Denis Reynard et David Bonvin, membres de la commission musicale, ainsi que MM. Eugène Vuignier et André Rhoner, Présidents d'honneur.

1. Contrôle des présences

Toutes les sociétés sont représentées. Les dates des concerts et manifestations, ainsi que la liste des présidents et directeurs des sociétés membres de la FMVC est jointe en annexe au présent procès-verbal.

2. Lecture et approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 14.11.2009 à Nax

Le procès-verbal est lu par Raphaël Berthod, remplaçant du secrétaire. Il est accepté sans remarque particulière.

3. Lecture et approbation des comptes avec rapport de la société vérificatrice

Le caissier Raphaël Berthod donne lecture des comptes du 01.11.2009 au 01.11.2010.

Compte d'exploitation

<i>Charges</i>		<i>Produits</i>	
Frais - Fédération	2'464.00	Cotisations FMVC	2'700.00
Frais - Concours des jeunes solistes	2'008.90	Concours des jeunes solistes	2'700.00
Frais - Fanfare des jeunes	930.50	Dons ACMV	1'500.00
Frais bancaires	89.86	Intérêts	1.96
Bénéfices	1'408.70		
	6'901.96		6'901.96

Bilan

<i>Actifs</i>		<i>Passifs</i>	
Crédit Suisse	6'380.97	Capital initial	4'984.77
Caisse	12.50	Bénéfices	1'408.70
	6'393.47		6'393.47

Les représentants de l'Echo du Mont-Noble de Nax, société vérificatrice, proposent d'accepter les comptes tels que présentés et d'en donner décharge au caissier, ce qui est fait par acclamation.

4. Rapport du Président

Le festival à Nax en 2010 a été un franc succès. Le beau temps était au rendez-vous. Je remercie la Fanfare de l'Echo du Mont-Noble pour la parfaite organisation de cet événement qui, nous le savons tous, demande beaucoup d'investissement pour les membres de la société et son entourage.

La journée du samedi a commencé avec le concours des jeunes solistes. L'équipe est au point, cela se déroule chaque année de mieux en mieux et la participation est excellente.

Notre fanfare des jeunes s'est produite le samedi soir sous la baguette de Simon Sulmoni, directeur démissionnaire, à qui j'adresse, au nom du comité et de la commission musicale, mes plus sincères remerciements pour le travail accompli.

Le dimanche du festival s'est déroulé dans le timing prévu. Les prestations en salle se sont également déroulées sans accros majeur, même quand l'on sait la difficulté à organiser une telle manifestation, les horaires sous cantine devant impérativement être respectés. Je remercie Denis Reynard pour l'établissement des horaires de passage des fanfares.

Peut-être parce que c'était mon dernier festival en tant que président, ou alors parce que j'y suis resté 3 jours, mais quand je sais l'effort qui a été accompli par l'Echo du Mont-Noble, cela restera un festival gravé dans ma mémoire.

Vif remerciement également à nos représentants Léo Clausen, secrétaire de l'ACMV, Fabrice Fournier, membre de la commission musicale de l'ACM et André Rohner, membre du comité central de l'association suisse des musiques, pour leur dévouement.

Ayant fait partie du comité pendant 10 ans, dont 8 en tant que président, j'ai eu beaucoup de plaisir à œuvrer avec les membres du comité et de la commission musicale au succès de notre fédération.

Je remercie les membres du comité et de la commission musicale démissionnaires et souhaite plein succès aux nouveaux membres qui vont être élus tout à l'heure.

En conclusion, merci au Corps de musique de Saxon représenté en ce jour par M. Laurent Détienne, ainsi que pour leur accueil. Je leur souhaite le meilleur pour l'organisation du prochain festival. Laurent nous dira quelques mots dans les divers.

Merci de votre attention et que vive la Fédération des musiques du Valais central.

5. Rapport de la Commission musicale

Denis Reynard nous fait par de son rapport :

Mesdames, Messieurs, chers délégués,

Dans ce rapport, je tiens à revenir sur trois aspects de l'activité de la commission musicale de notre Fédération.

Festival

Sur les aspects musicaux du Festival, il n'y a rien de particulier à signaler; le programme musical de la journée était identique aux années précédentes. Deux points méritent cependant d'être relevés:

- *Il est toujours très difficile d'établir le programme des prestations, en tenant compte des besoins de chacun (à savoir les musiciens qui jouent dans plusieurs fanfares). La commission musicale s'efforce de contenter tout le monde, tout en sachant que le temps d'échauffement est parfois très court.*
- *Malgré tous les efforts et recommandations de Roger Pralong, M. Pascal Favre, membre du jury, prenait volontairement énormément de temps avant le départ de chaque société lors du défilé, ce qui a passablement retardé l'horaire. Relevons également que le parcours du défilé était très court, ce qui n'était pas sans poser des problèmes de coordination.*

Concours des solistes

Avec 90 jeunes inscrits, notre "petit" concours a atteint ses limites au niveau du timing et de l'organisation. Si le nombre d'inscriptions continue d'augmenter, il s'agira de trouver de nouvelles solutions.

Dès la prochaine édition à Saxon, c'est David Bonvin qui reprendra les commandes de l'organisation du concours. Tous les aspects liés à cette organisation seront donc à régler avec lui.

Fanfare des jeunes

Près de 50 membres se sont inscrits l'année dernière pour la fanfare des jeunes qui était menée par Simon Sulmoni. Ce dernier a su, en 3 répétitions, amener ces jeunes à se surpasser et à présenter un concert de bonne qualité lors du festival de Nax. Qu'il en soit sincèrement remercié.

Merci également à toutes les personnes qui nous ont aidés tout au long de la saison, particulièrement à Raphaël Berthod, caissier de la FMVC, et à Henri Héritier pour avoir fait la cuisine lors de la journée musicale à Savièse.

Au terme de la saison, Simon Sulmoni a décidé de ne pas prolonger son mandat de directeur et nous a présenté sa démission. La commission musicale et le comité de la FMVC se sont donc mis en quête d'une nouvelle personne pour reprendre cette fanfare. Ce point sera traité plus tard dans cette assemblée.

Les prestations de la fanfare des jeunes étant toujours grandement appréciées, nous espérons que nous pourrions compter cette année encore sur une bonne participation des jeunes et moins jeunes, et sur le soutien des membres et des comités des fanfares. Les inscriptions seront transmises aux sociétés en début d'année 2011; nous pouvons déjà dire que les répétitions seront concentrées entre les mois d'avril et mai.

La commission musicale s'efforce d'organiser au mieux tous les aspects musicaux de l'activité de notre Fédération. Elle est consciente que tout n'est pas parfait et est ouverte à toutes les remarques qui pourraient aider à encore améliorer les choses! N'hésitez donc pas à nous en faire part.

Merci de votre attention et de votre intérêt tout au long de la saison musicale.

Roger Pralong prend la parole et annonce qu'il est content de finir son mandat au sein de la CM à Saxon car, il y a 10 ans, en 2000, était organisé le premier concours des jeunes solistes, ici même à Saxon.

Concernant la dernière édition du concours, Roger ne relève qu'un seul petit bémol à propos de la difficulté pour les jurys de noter les percussionnistes. Il suggère que la CM réfléchisse à la possibilité d'engager un jury spécifique pour cette catégorie.

Mis à part cela, il a eu beaucoup de plaisir à travailler pour la jeunesse au sein de la CM et souhaite bon vent à son remplaçant.

Sandy Monnet remercie la Commission musicale pour son travail et demande des applaudissements.

6. Nominations statutaires

Deux membres du comité ne renouvellent pas leur mandat qui arrive à échéance cette année. Il s'agit de notre président Sandy Monnet, après 10 ans de comité, dont 8 ans de présidence et de notre vice-président Jean-René Roh, après 12 années de comité.

Afin de respecter une représentation équitable des districts au sein du comité, il incombe aux sociétés de Saxon et de Sion de faire partie du comité. Les candidatures suivantes sont soumises à l'assemblée et acceptées par acclamations :

- Blaise de Vogdt pour l'Harmonie Municipale de Sion
- David Cheseaux du Corps de Musique de Saxon

Après 20 ans au service de la commission musicale, Roger Pralong a également émis le vœu de se faire remplacer.

La candidature de Jérémy Dorsaz de la Grand Garde de Saillon est soumise à l'assemblée et également acceptée.

Pour reprendre les rênes de la Fédération, notre président propose Raphaël Berthod, actuel caissier de la fédération. Cette proposition est adoptée. Sandy Monnet souhaite plein succès au nouveau comité.

Raphaël Berthod remercie l'assemblée de la confiance témoignée et assure qu'il fera le maximum pour assurer la bonne marche de notre fédération. Raphaël propose à l'assemblée de désigner Sandy Monnet président d'honneur de la Fédération. Cette proposition est acceptée par acclamations.

7. Rapport de l'ACMV

Léo Clausen prend la parole et nous résume les points importants de la dernière assemblée cantonale.

- Grâce au soutien de l'ASM (18 kCHF et de la LORO plus de 100kCHF) 125'000 CHF seront redistribués en guise de subventionnement des cours.
- Les cotisations pour l'ACMV et l'ASM restent inchangées. L'association valaisanne, ainsi que les autres associations romandes, se battent depuis 4 à 5 ans contre l'élévation des cotisations, via UNISONNO entre autres. Ces efforts, ainsi que le soutien de l'association bernoise, devraient permettre le statu quo pour les prochaines années.
- Léo nous rappelle également que la cotisation cantonale de 4. -- est l'une des plus basses de Suisse.
- Richard LEHNER, appelé à de nouvelles responsabilités au sein de l'Evêché de Sion, en qualité de Vicaire Général, a demandé à être remplacé. Samuel IMHASLY qui est domicilié à Fieschertal le remplacera.

Léo rappelle le comité de la FMVC de ne pas oublier de faire la demande à l'ACMV de subventionner le concours.

Il nous fait également part de quelques extraits du discours de Jean Maurice Favre de la LORO.

- JMF a remercié tous les signataires valaisans pour l'initiative sur les jeux d'argent. 20'000 signatures valaisannes ont été validées sur les 170'000 signatures au niveau suisse. Ainsi le contre-projet élaboré par Madame la conseillère fédérale Eveline Widmer Schlumpf satisfait pleinement la Loterie et permet ainsi de garantir les financements actuels des cours et concours.
- Lors des anniversaires importants, il incombe aux sociétés organisatrices de faire une demande de subvention auprès de la LORO. Les montants suivants sont accordés par la LORO : 100 ans, 10'000. -- 150 ans, 15'000. -- 200 ans, 20'000. --
- Il est possible de demander ces montants rétroactivement. Cependant, il inutile d'inonder la loterie pour des demandes concernant la réfection des locaux, l'achat de costumes ou d'instruments.
- Pour information, la LORO donne entre 30 et 40'000 CHF au BrassBand qui se présente au championnat d'Europe.
- Il rappelle également aux sociétés qui participeront à la prochaine fête fédérale de St-Gall de ne pas tarder à faire la demande à la LORO qui devrait redistribuer des montants bien plus importants que lors de la dernière édition à Lucerne.

Pour finir, Léo nous informe que la prochaine assemblée de l'ACMV aura lieu à Naters le 29 octobre 2011 à 10h00 (Centre scolaire « Bammata »).

Fabrice Fournier s'étant excusé pour notre assemblée, Léo nous fait part des communications de notre représentant au sein de la CM.

- Fabrice, s'occupera d'enregistrer et de contrôler les inscriptions pour tous les cours cantonaux.
- Les examens de l'ASM seront organisés régionalement.
- Il nous rappelle également les cours d'appui pour l'examen de trompette militaire (6 cours dispensés).
- Concernant les cours de direction en collaboration avec la haute école pédagogique, une nouvelle formule est à l'étude.

Pour terminer enfin, Léo remercie le comité de la FMVC pour la confiance que ce dernier lui accorde.

8. Divers

Prix du menu

Le prix du menu a été réindexé selon l'indice suisse des prix à la consommation à 29. --

Fanfare des jeunes

Simon Sulmoni a présenté sa démission en qualité de directeur de la Fanfare des Jeunes. Il incombe à la CM de nommer son remplaçant. Sandy prie les personnes motivées de s'annoncer auprès de Raphaël Berthod.

Note suite à l'AG la CM a choisi Madame Carole Rudaz pour diriger la fanfare des jeunes.

Défilé

Les représentants de la Grand Garde prient les organisateurs de veiller à avoir une place suffisante pour la mise en place du défilé. Laurent Détienne assure qu'il n'y aura aucun problème lors du prochain festival à Saxon. Le défilé ayant lieu sur une des plus grande ligne droite d'Europe.

Menu pour les jeunes musiciens

La Contheysanne suggère que les organisateurs puissent proposer un menu spécifique pour les enfants afin de principalement éviter du gâchis. Il est relevé des difficultés pour l'organisateur à traiter avec le traiteur 2 repas différents. Il est précisé que ce n'est pas une question de prix mais d'éviter les restes important de nourriture.

Aucune solution n'émergeant des discussions M. Laurent Détienne rapportera cette demande au comité d'organisation du prochain festival qui réfléchira à la question.

Procès-verbal

A la majorité des membres présents, dorénavant le PV de la dernière AG sera joint avec la convocation de l'assemblée générale.

Instrument à vent au sein de la fanfare des jeunes

L'Harmonie de Sion soulève un problème concernant la transcription des partitions pour les bois. La CM devra trouver ou retranscrire les partitions en UT.

Membres d'honneur

Pour rappel, les membres d'honneur de la FMVC sont invités au festival.

Ces derniers doivent figurer dans le carnet de fête et il incombe à chaque société d'inviter ses membres d'honneurs et de les inscrire pour le repas auprès de la société organisatrice.

Le prix du repas est pris en charge par la société mère, mis à part pour les membres d'honneur qui fêtent leurs 40 ans, le prix du repas est pris en charge par la société organisatrice du festival qui déduira ce repas lors du décompte final de chaque société.

SUISA

Léo nous rappelle de ne pas oublier de remplir le formulaire SUISA par informatique. En cas de retard, l'amende est fixée à 100.--

5^{ème} anniversaire de la Grand Garde

Le 11 et 12 juin 2011, la Grand Garde de Saillon fêtera ses 5 ans. Petit jubilé, donc petite dimension. Ainsi, Saillon précise qu'elle a invité uniquement les sociétés qui se situent à proximité de Saillon.

Mot de Laurent Détienne, membre du comité d'organisation du prochain festival à Saxon

Laurent nous précise que le Corps de Musique de Saxon a vu le jour le 9 mars 1955. Elle compte à ce jour une trentaine de souffleurs.

Le prochain festival aura lieu à Saxon les 20-21 et 22 mai prochains et il nous en donne les grandes lignes :

- Vendredi soir : Grand Loto
- Samedi : journée dédiée à la jeunesse avec la 10^{ème} édition du concours des jeunes solistes, la fanfare des jeunes ainsi qu'un show de la Collongienne.
- Dimanche : traditionnel festival.

Il nous transmet les salutations d'André Rhoner et nous prie de faire bon accueil lors de la quête du carnet de fête.

Sandy clos cette assemblée à 16H00 tapantes. Il remercie l'assemblée de son attention et remercie le Corps de Musique pour l'agape qui nous est offerte.

Raphaël Berthod
Secrétaire ad intérim